



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E120633

VALABLE JUSQU'AU 10/12/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1980

Forme juridique : SAS

Capital : 38 750

Raison sociale : ENTREPRISE GERARD JEAN

Sigle : ENTREPRISE GERARD JEAN

19 RUE FERNAND FOREST
92150 SURESNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 31909896800021

Siret : 319 098 968 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210064000108

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 53561225

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 53561225

Téléphone : 01 45 06 50 47

Portable : 06 20 71 30 03

Fax : 01 42 04 06 18

Site Internet :

E-mail : sas.jean@sfr.fr

Responsabilité légale :

JEAN CHRISTELLE DIRECTEUR GÉNÉRAL / JEAN TEDDY DIRECTEUR GÉNÉRAL /
BRANLY EPOUSE JEAN BRIGITTE PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.